

Observatoire régional des quartiers

**Mission mutualisée
de développement
économique pour les
quartiers prioritaires
de 3 contrats de ville**

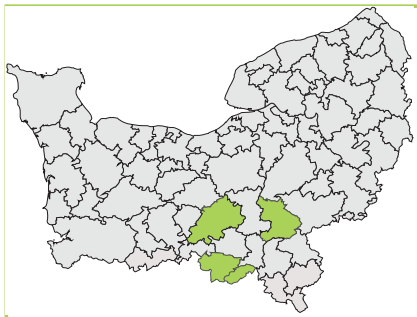
**Développement
économique**

**Argentan, Alençon,
L'Aigle (61)**

LES FICHES MISE EN LUMIERE

EN BREF

En bref



Où

L'action se déroule sur cinq quartiers prioritaires de trois contrats de ville de l'Orne :

- Les quartiers « Saint Michel – Vallée d'Auge » et « les Provinces » à Argentan
- Les quartiers « Perseigne » et « Courteille » d'Alençon
- Le quartier de « la Madeleine » à L'Aigle.

Qui

Porteur

- L'association Interactions, basée à Flers

Partenaires

- En partenariat avec l'unité départementale ornaise de la DIRECCTE, la DDCSPP de l'Orne, les trois villes (mission politique de la ville) et les trois intercommunalités (mission développement économique) concernées, BPI France, auquel s'ajoute un plan de revitalisation (financement sur trois ans).

Objectifs

- Sensibiliser et accompagner les habitants des quartiers prioritaires à la création et la reprise d'activités
- Faciliter le retour à l'emploi des habitants en créant leur propre activité ou par l'insertion professionnelle
- Donner un accès au droit commun aux habitants des quartiers prioritaires

Les grands principes

- Un accompagnement de l'émergence du projet à l'immatriculation de la société
- Accueillir quels que soient le porteur de projet et la nature du projet, s'adapter aux problématiques des personnes rencontrées
- Organisation de rencontres collectives d'information à destination des porteurs de projet, en lien avec des partenaires

Pour qui

Les habitants des 5 quartiers prioritaires concernés, qu'ils soient ou non orientés par des partenaires (Service public de l'emploi, CCAS, Maison de quartier, Espace France Service...).

Depuis quand

L'action est mise en place depuis juillet 2017.

Combien

L'action est financée par les trois contrats de ville via la DDCSPP de l'Orne, la DIRECCTE Unité départementale Orne, les mairies et les intercommunalités concernées dans le cadre de la mission de développement économique et BPI France.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE TERRITOIRE

[Accéder à la fiche repère de l'EPCI](#)

Déroulement de l'action

La directrice de l'unité départementale de la DIRECCTE de l'Orne avait, en 2017, proposé aux quatre contrats de ville de l'Orne l'idée de mutualiser un poste sur l'accompagnement à la création d'entreprises au plus proche des quartiers prioritaires. Cette mutualisation a son sens dans la mesure où les 4 contrats de ville portent chacun sur un ou deux quartiers prioritaires, portant à 7 le nombre total de quartiers. Les collectivités d'Argentan, d'Alençon et de l'Aigle ont accepté ce projet, soit une couverture à hauteur de cinq quartiers politiques de la ville, représentant 11 000 habitants. L'association Interactions est alors sollicitée pour héberger le poste et est dirigée par une responsable coordinatrice, gérante d'une SCOP.

Les différentes étapes d'accompagnement individuel à la création d'entreprises assuré par la chargée de missions sont :

- L'aide à l'émergence de projet de création d'activité
- L'étude de marché
- Les aides mobilisables
- La qualification requise et les moyens de l'atteindre
- La recherche de locaux
- L'immatriculation de la société

Un accompagnement moyen compte environ 10 heures de suivi, l'accompagnement pouvant être réalisé dès la première étape (aspiration à créer une activité sans projet précis) ou lors de la finalisation de l'activité (immatriculation). Les permanences sont ouvertes avec ou sans rendez-vous, et **un accent est mis pour un rendez-vous rapide et à proximité du domicile**.

Des relais sont effectués notamment avec les partenaires mandatés par la Région Normandie dans l'aide à la création d'activités (France Active Normandie, l'ADIE et les chambres consulaires). La communication sur les permanences et les temps collectifs s'appuient essentiellement sur les prescripteurs : les mairies (service politique de la ville) et les intercommunalités (services développement économique), les espaces France Services, la déléguée de la Préfète, Pôle emploi, ...

Des habitants non-résidents en quartier prioritaire, voire non-résidents de la commune, viennent parfois consulter la chargée de missions. Dans ce cas, l'accueil est réalisé comme il le serait pour un habitant des QPV, tout en rappelant à la personne que l'accompagnement sur le temps long à la création du projet sera assuré par un autre acteur.

Des ateliers collectifs sont aussi organisés pour faire rencontrer les porteurs de projet entre eux, pour rendre davantage visible cette mission et pour profiter de l'expertise croisée des partenaires.

Voici les thèmes des ateliers qui ont eu lieu :

- « Envie de vous lancer ? » à Argentan (22 participants) à l'Aigle (29 présents), un atelier de présentation des étapes de la création d'activité avec Pôle emploi Argentan et Pôle emploi l'Aigle-Mortagne-au-Perche, les chambres consulaires, les mairies, les intercommunalités et la mission locale l'Aigle – Mortagne-au-Perche
- « Sur la micro-entreprise » à Argentan (quinzaine de participants) avec la CCI Ouest Normandie, l'ADIE Normandie, la Chambre de métiers orne-Manche, la mairie d'Argentan et Argentan Intercom ;
- « Sur les contrats Parcours Emploi Compétences (PEC) » avec Pôle Emploi L'Aigle – Mortagne-au-Perche à l'Aigle (43 présents) ;
- « Créer son propre emploi, c'est possible » avec l'ADIE Normandie et la Mission locale Pays d'Alençon à Alençon (13 présents).

Et parmi les ateliers en projet :

- Un atelier sur le prévisionnel et les études de marché en lien avec la CCI Ouest Normandie et la Chambre de métiers Orne-Manche, Pôle emploi Argentan et ADIE Normandie ;
- Ainsi qu'un atelier ludique « Aventure entrepreneurs » avec la Banque de France, la Mission Locale Pays d'Alençon et l'ADIE Normandie sur Alençon, et sur l'Aigle avec la CCI Portes de Normandie, Pôle Emploi L'Aigle – Mortagne-au-Perche, la Mission Locale l'Aigle – Mortagne-au-Perche, la Ville de l'Aigle et le Pays de l'Aigle. La Banque de France a développé un jeu pour apprendre les étapes de financement d'un projet d'entreprise, et sera présente à la co-animation de ces 2 ateliers.

Au-delà de cette mission de développement économique, la chargée de missions peut être amenée de fait à aider des habitants à l'accès au numérique (consultation du CPF, réalisation de CV...). Les permanences tenues au cœur des quartiers prioritaires amènent en effet des particuliers à s'y rendre pour des questions d'insertion professionnelle au sens large. Là aussi, des relais sont effectués vers les partenaires adéquats en plus de l'assistance réalisée.

En réponse à quelle(s) problématique(s)

Cette action s'est montée en réponse :

- A la difficulté d'accès à l'information ou à l'accompagnement dans la création d'activité, que ce soit pour des raisons géographiques, de délais de rendez-vous ou d'accès/de maîtrise de l'informatique, d'où la tenue de ces permanences au cœur des quartiers prioritaires ;
- D'une problématique d'accès à l'emploi plus importante en quartier prioritaire qu'ailleurs.
- A un besoin de vérifier l'intérêt de renforcer une présence de proximité.

Résultats obtenus et enseignement de l'action

Depuis octobre 2018, 60 porteurs de projet ont été accompagnés, pour plus d'une centaine de contacts. Environ 10 à 15% de ces accompagnements aboutissent à une création d'activité, chiffre qui s'explique par des difficultés financières, d'ordre personnelle ou d'insertion professionnelle des porteurs de projet.

Au-delà de la création d'activité, cette mission vise le retour à l'emploi, et les accompagnements individuels et les ateliers collectifs ont permis à des habitants de retrouver un emploi ou une formation suite à cette remise en parcours d'insertion professionnelle.

Difficultés rencontrées

Une mission multi-site sur un département qui bénéficie du soutien de la majorité des collectivités donne plus de poids auprès des partenaires de la création d'activité. A contrario, une adhésion minoritaire peut compliquer l'exercice de ces missions, les collectivités étant un vecteur primordial de mise en relation.

Cette particularité géographique nécessite aussi un-e chargé-e de missions qui puisse assurer de nombreux déplacements.

Enfin, cette opération est financée annuellement par subventions, ce qui ne permet pas de dégager de perspectives à moyen terme.

Perspectives envisagées

La poursuite de cette mission est décidée en juin 2020. Des commandes de mairies ont été réalisées (montage d'un garage solidaire à Argentan, d'une ressourcerie sur l'Aigle), une contribution financière plus importante des collectivités y sera donc débattu.

POUR PLUS D'INFORMATIONS



Dorothee SIKOUK

Chargée de mission développement économique pour les quartiers politique de la ville de l'Aigle – Alençon – Argentan

Tél : 06 75 43 78 33

Mail : d.sikouk.interactions@orange.fr

Les jardins de l'Orangerie
25, rue Jules Gévelot – 61100 FLERS

ASSOCIATION ORS-CREAI NORMANDIE NORMANVILLES

*Espace Robert Schumann
3 place de l'Europe
14 200 Hérouville-Saint-Clair*

*Tel : 02 31 75 15 20
Courriels :
contact@orscreainormandie.org
contact@normanvilles.org*

Site Internet : www.orscreainormandie.org



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

RÉDACTION DE LA FICHE

Rédaction de la fiche

Gautier Delahaye

Un travail mené par Normanvilles et l'association ORS-CREAI Normandie avec le financement de l'Agence nationale de la cohésion des territoires et de la Région Normandie.